



# CONVERSATIONS PRIVÉES ?

CLASSEMENT DE 11 ENTREPRISES DU SECTEUR DES TECHNOLOGIES EN FONCTION DE LEUR UTILISATION DU CHIFFREMENT POUR PROTÉGER LES DROITS HUMAINS

[SYNTHÈSE]

AMNESTY  
INTERNATIONAL



**Amnesty International est un mouvement mondial réunissant plus de sept millions de personnes qui agissent pour que les droits fondamentaux de chaque individu soient respectés.**

**La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains.**

**Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux.**

© Amnesty International 2016

Sauf exception dûment mentionnée, ce document est sous licence Creative Commons (attribution, non-commercial, no derivatives, international 4.0).

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode>

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site :

[www.amnesty.org](http://www.amnesty.org).

Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le matériel n'est pas sous licence Creative Commons.

Première publication en octobre 2016

par Amnesty International Ltd

Peter Benenson House, 1 Easton Street

Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni

Index : POL 40/4985/2016 French

Version originale : Anglais

[amnesty.org](http://amnesty.org)



Photo de couverture : L'utilisation de services de messagerie instantanée fait partie du quotidien de centaines de millions de personnes à travers le monde, mais leurs communications privées sont menacées par les cybercriminels et la surveillance des États. © iStock

**AMNESTY**  
INTERNATIONAL



# SYNTHÈSE

Le chiffrement aide à protéger les droits fondamentaux des internautes. En rendant les données numériques inintelligibles, le chiffrement permet de veiller à ce que les informations personnelles envoyées via internet restent protégées. Il permet également aux utilisateurs d'avoir accès à des espaces sûrs, où ils peuvent agir, parler librement et exprimer leurs idées et leurs opinions sans aucune crainte.

Le chiffrement empêche les cybercriminels de voler nos données personnelles et contribue à empêcher la surveillance illégale de nos communications par les gouvernements. Il est particulièrement important pour les défenseurs des droits humains et les journalistes à travers le monde, qu'il s'agisse de dissidents chinois, de militants bahreïnites en exil à l'étranger, ou de journalistes d'investigation en Europe. Toute faille dans la sécurité de leurs données met en péril leur travail essentiel et risque de mener à leur arrestation et à leur incarcération.

Les entreprises du secteur des technologies ont un rôle important à jouer dans la sécurisation des données numériques. Ce rapport classe 11 entreprises sur le critère du respect de leurs obligations en matière de droits humains, notamment la manière dont elles emploient le chiffrement pour protéger la sécurité en ligne de leurs utilisateurs. Il se concentre tout particulièrement sur les services de messagerie instantanée, comme Skype, WhatsApp et WeChat, qui sont utilisés quotidiennement par des centaines de millions de personnes à travers le monde pour communiquer.

Les communications privées sur les services de messagerie instantanée sont menacées par les cybercriminels et les hackers malveillants, ainsi que par les interceptions illégales des États. Nous avons classé les entreprises en fonction de leurs politiques déclarées et de leurs pratiques, et notamment de leur déploiement d'une forme de chiffrement qui soit efficace pour faire face aux risques identifiés contre les droits humains. Amnesty International considère que le déploiement par défaut du chiffrement de bout en bout sur les services de messagerie instantanée est le minimum à mettre en place par les entreprises du secteur des technologies. Cela signifie que les entreprises elles-mêmes ne peuvent pas accéder au contenu des messages.

Les entreprises les moins bien notées dans notre classement, Blackberry, Snapchat et Tencent, n'ont pas mis en place un niveau de chiffrement suffisant dans leurs applications de messagerie instantanée, mettant ainsi en danger le droit de leurs utilisateurs à la vie privée et à la liberté d'expression. D'autre part :

- Seules trois des entreprises évaluées, Apple, LINE et Viber Media, appliquent par défaut le chiffrement de bout en bout sur tous leurs services de messagerie instantanée. Parmi elles, aucune n'est entièrement transparente sur le système de chiffrement mis en place.
- Dans cinq cas, Amnesty International a trouvé une différence entre la politique et la pratique. Par exemple, Microsoft mentionne clairement son engagement envers les droits humains, mais n'applique aucune méthode de chiffrement de bout en bout sur son service Skype.
- Toutes les entreprises, à l'exception de Tencent, ont déclaré publiquement qu'elles n'accéderaient pas aux requêtes des gouvernements qui leur demanderaient d'installer des portes dérobées au chiffrement de leurs services de messagerie.

Parmi les entreprises évaluées, beaucoup ont pris position publiquement en faveur du respect de la vie privée et de la sécurité, et ont défendu leur usage d'outils de chiffrement malgré les pressions des gouvernements. Mais même les entreprises les mieux notées doivent en faire plus pour montrer qu'elles utilisent le chiffrement dans le but de répondre aux menaces contre les droits humains. Toutes les entreprises examinées doivent également être plus transparentes envers leurs utilisateurs et le grand public au sujet de leur usage du chiffrement.

Il est plus important que jamais de reconnaître que le chiffrement est une problématique liée aux droits humains. L'usage d'outils de chiffrement en ligne fait actuellement l'objet de débats intenses entre les gouvernements, les entreprises du secteur des technologies et les défenseurs de la vie privée. Les États ont exprimé leurs préoccupations : en protégeant les données numériques des auteurs présumés de crimes et de terrorisme, le chiffrement empêcherait les organes de sécurité et d'application des lois de mener leurs enquêtes. Ce phénomène est connu sous le nom de *going dark*.

Les gouvernements sont tenus de protéger leurs populations contre les crimes, y compris le terrorisme, et la surveillance électronique peut être employée de manière légitime dans ce but, si elle est conforme au droit international. Le chiffrement pose en effet un certain nombre de défis en termes d'application des lois : en raison de sa nature même, un chiffrement efficace doit être impossible à décrypter par qui que ce soit, y compris par des tierces parties dont les intentions sont légitimes.

Cependant, les États ont également l'obligation de protéger le droit à la vie privée et à la liberté d'expression en ligne. Cela signifie que toute mesure prise pour restreindre le chiffrement ou le contourner doit être conforme aux exigences strictes du droit international.

Certains pays, comme le Pakistan, l'Inde, la Turquie et la Chine, ont déjà promulgué des lois qui limitent l'accès aux outils de chiffrement ainsi que son utilisation. En cherchant à répondre aux craintes de *going dark*, certains gouvernements ont suggéré d'exiger des entreprises du secteur des technologies qu'elles installent des « portes dérobées » au chiffrement pour donner aux organes d'application des lois un accès spécial aux données chiffrées.

Cependant, presque tous les experts en technologie et en cryptographie s'accordent à dire qu'il serait impossible de mettre en place un système d'accès spécial qui ne pourrait être utilisé que par les autorités désignées. Si une porte dérobée existe, n'importe qui - des criminels, des hackers malveillants, ou d'autres gouvernements - sera en mesure d'y accéder. Ces mesures, qui affaiblissent la sécurité numérique pour la grande majorité des personnes qui dépendent du chiffrement pour leur protection, sont fondamentalement disproportionnées, et ne respectent pas le droit international.

En outre, les débats sur le chiffrement ont lieu dans un contexte de méfiance accrue à l'égard des gouvernements sur leur usage de la surveillance. Les documents des services de renseignement américains révélés par Edward Snowden en 2013 ont dévoilé la manière dont les services secrets américains et britanniques menaient des opérations de surveillance non ciblée à grande échelle. Ils ont également mis au jour des décisions judiciaires secrètes imposées aux entreprises telles que Facebook, Google et Microsoft pour qu'elles transmettent les données de leurs clients. En octobre 2016, des sources internes ont révélé que Yahoo avait accepté une demande du gouvernement américain en vue d'analyser tous les courriels reçus par ses utilisateurs. En plus de la surveillance de masse, les gouvernements du monde entier emploient des outils invasifs de surveillance ciblée pour surveiller, sans motifs légitimes, des militants et des journalistes.

Dans ce contexte, les entreprises du secteur des technologies doivent se mobiliser pour les droits de leurs utilisateurs en instaurant des protections robustes pour la sécurité des données de leurs produits et services. Elles doivent résister aux tentatives des gouvernements visant à affaiblir le chiffrement ou à en restreindre l'usage, tout en se conformant, lorsqu'elles sont en mesure de le faire, aux demandes légitimes d'information des organes de sécurité ou d'application des lois.

Les entreprises évaluées dans ce briefing reconnaissent en grande partie l'importance du chiffrement en tant qu'outil de protection de la sécurité en ligne de leurs utilisateurs. Les entreprises qui se sont opposées publiquement aux tentatives des gouvernements visant à installer des portes dérobées à leurs services, comme Apple et Facebook, doivent donner du poids à cette position en faisant valoir que les outils de chiffrement sont essentiels à la mise en œuvre des droits humains à l'ère du numérique. Quant aux

entreprises en bas du classement, soit parce qu'elles emploient des méthodes de chiffrement plus faibles, soit parce qu'elles n'identifient pas les risques en matière de droits humains, elles doivent rattraper leur retard.

## CLASSEMENT DES MESSAGERIES

Amnesty International a adressé des lettres à toutes les entreprises évaluées, sollicitant des informations sur les normes de chacune d'entre elles vis-à-vis du chiffrement, ainsi que des détails sur les politiques et les pratiques que ces entreprises mettent en place pour s'acquitter de leurs responsabilités en termes de droits humains au regard de leurs applications de messagerie instantanée. Nous avons basé notre évaluation sur une analyse des informations publiques et des réponses des entreprises, le cas échéant.

Nous avons noté les entreprises sur cinq critères :

- L'entreprise identifie-t-elle dans ses politiques et ses procédures les menaces en ligne à l'encontre de la liberté d'expression et du droit à la vie privée comme des risques pour ses utilisateurs ?
- L'entreprise applique-t-elle par défaut le chiffrement de bout en bout ?
- L'entreprise sensibilise-t-elle ses utilisateurs aux menaces contre leur vie privée et leur liberté d'expression, et comment utilise-t-elle le chiffrement pour y faire face ?
- L'entreprise rend-elle publiques les informations sur les demandes de données d'utilisateurs par des gouvernements, et sa réponse à ces demandes ?
- L'entreprise publie-t-elle les détails techniques de ses systèmes de chiffrement ?

Chaque critère était noté sur 3 points, soit un total de 15 points maximum. Pour faciliter la compréhension, nous avons pondéré le score total pour obtenir une note sur 100.

Amnesty International n'a pas évalué la sécurité globale des services de messagerie instantanée, et ne garantit pas que les applications citées sont des outils de communication sûrs. Nous recommandons aux journalistes, militants, défenseurs des droits humains, et à toute autre personne dont les communications risquent particulièrement d'être ciblées, de demander conseil auprès d'experts en sécurité numérique.

Classement	Entreprise	Service de messagerie instantanée	Réponse à la demande d'information d'Amnesty ?	Note globale sur 100
1	Facebook	FB Messenger, WhatsApp	Oui	73
2	Apple	iMessage, FaceTime	Non	67
4	Telegram	Telegram Messenger	Oui	67
3	Google	Allo, Duo, Hangouts	Non	53
5	Line	Line	Oui	47
7	Viber Media	Viber	Oui	47
8	Kakao Inc	KakaoTalk	Oui	40
6	Microsoft	Skype	Oui	40
10	Snapchat	Snapchat	Oui	26
9	Blackberry	Blackberry Messenger	Non	20
11	Tencent	QQ, WeChat	Non	0

**AMNESTY INTERNATIONAL  
EST UN MOUVEMENT  
MONDIAL DE DÉFENSE DES  
DROITS HUMAINS.  
LORSQU'UNE INJUSTICE  
TOUCHE UNE PERSONNE,  
NOUS SOMMES TOUS  
CONCERNÉS.**

Nous contacter



[info@amnesty.org](mailto:info@amnesty.org)



+44 (0)20 7413 5500

Prendre part à la conversation



[www.facebook.com/AmnestyGlobal](http://www.facebook.com/AmnestyGlobal)



[@AmnestyOnline](https://twitter.com/AmnestyOnline)

# MESSAGERIES INSTANTANÉES ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

## CLASSEMENT DE 11 ENTREPRISES DU SECTEUR DES TECHNOLOGIES EN FONCTION DE LEUR UTILISATION DU CHIFFREMENT POUR PROTÉGER LES DROITS HUMAINS

Le chiffrement aide à protéger les droits fondamentaux des internautes. En rendant les données numériques inintelligibles, le chiffrement permet de veiller à ce que les informations personnelles envoyées via internet restent protégées.

Le chiffrement empêche les cybercriminels de voler nos données personnelles et contribue à empêcher la surveillance illégale de nos communications par les gouvernements. Il est particulièrement important pour les défenseurs des droits humains et les journalistes à travers le monde, qu'il s'agisse de dissidents chinois, de militants bahreïnites en exil à l'étranger, ou de journalistes d'investigation en Europe. Toute faille dans la sécurité de leurs données met en péril leur travail essentiel et risque de mener à leur arrestation et à leur incarcération.

Les entreprises du secteur des technologies ont un rôle important à jouer dans la sécurisation des données numériques. Le rapport d'Amnesty International évalue notamment si 11 entreprises respectent leurs obligations en matière de droits humains en utilisant le chiffrement pour protéger le droit des utilisateurs au respect de la vie privée. Il se concentre tout particulièrement sur les services de messagerie instantanée, comme Skype, WhatsApp et WeChat, qui sont utilisés quotidiennement par des centaines de millions de personnes à travers le monde pour communiquer.

Amnesty International demande à toutes les entreprises du secteur des technologies de déployer par défaut le chiffrement de bout en bout dans toutes leurs applications de messagerie. L'enquête a mis au jour le fait que les entreprises évaluées devaient faire savoir avec plus de transparence à leurs utilisateurs dans quelle mesure leur droit à la vie privée et la liberté d'expression en ligne était protégé.